



Hervé Mariton

Député de la Drôme

Vice-président du groupe UMP à l'Assemblée nationale

Relance industrielle : ne pas faire dans le « mou »...

Le vice-président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Hervé Mariton, a fait le plein au **club Lamennais** du 17 février consacré au sujet sensible de la « relance de la politique industrielle ». Cette rencontre, présidée par Robert Descours, vice-président du **Conseil national des Ingénieurs et des Scientifiques de France** (CNISF), et animée par François Gervais, rédacteur en chef de la Lettre « **Horizons politiques** », n'était pas la première à laquelle notre invité d'honneur participait en cette matinée. Ce député actif et volontaire qui affiche sans complexe son libéralisme (mais ne voit rien à redire à ce que l'Etat assume son rôle dans la relance de la politique industrielle) sortait d'une rencontre très matinale avec un industriel de sa région, spécialisé dans la sous-traitance aéronautique, qui avait plaidé devant lui pour des délocalisations nécessaires et compétitives ! Par ailleurs, faisant flèche de tout bois, Hervé Mariton, qui a participé début février au Forum social de Porto Alegre, a confié qu'il compte aller passer sa prochaine semaine de vacances de l'autre côté des Pyrénées pour voir de près comment fonctionne le système autoroutier espagnol qui bénéficie, selon lui, d'une dynamique entrepreneuriale et commerciale beaucoup plus efficace que la nôtre.



Hervé Mariton et Robert Descours.

A partir de ces deux exemples, le député-maire de Crest (Drôme) a mis en évidence, en matière industrielle, les difficultés de la « mobilité » dans le privé tout comme les risques de rester « statique » dans le public. C'était en plein dans le sujet !

Dans son exposé introductif Hervé Mariton a balayé les initiatives gouvernementales prises en matière industrielle afin d'affirmer « une vision plus forte de l'Etat actionnaire ». Une discussion s'est engagée à laquelle ont pris part de nombreux intervenants. L'un d'entre eux s'est interrogé notamment sur l'efficacité de la

« nouvelle gouvernance » en matière de recherche et d'innovation. Un autre a fait remarquer – avec une certaine malice – au vice-président du groupe UMP de l'Assemblée nationale que l'organigramme de son parti ne comprenait aucun responsable chargé de la Recherche, secteur qui figure pourtant parmi les priorités du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Message enregistré par Hervé Mariton...

Bref, la discussion a été si riche et intéressante que l'invité a suggéré au CNISF d'organiser un colloque sur le sujet de la relance de la politique industrielle pour prolonger cet échange !

Mobiliser sur des objectifs précis

Dans la panoplie mise en place par les pouvoirs publics pour relancer la politique industrielle, Hervé Mariton a salué d'entrée de jeu l'Agence des participations de l'Etat. Elle cherche à optimiser la gestion du portefeuille de l'Etat d'un point de vue patrimonial et stratégique selon les recommandations faites par la mission d'enquête parlementaire sur la gestion des entreprises publiques. « Cela paraît assez positif, mais les choses évoluent inégalement, a-t-il précisé. Sur EDF, il y a par exemple une vision plus saine, mais pour le secteur autoroutier, on est encore en deçà de ce qu'il faudrait faire. »



Le deuxième outil, dont la création a été annoncée le 4 janvier par le président de la République lui-même, est l'Agence de l'innovation, inspirée du rapport de Jean-Louis Beffa (p-dg de Saint-Gobain). Cette Agence serait chargée de sélectionner, coordonner et suivre les grands programmes cofinancés à parité avec le privé sur plusieurs thèmes comme la voiture propre, la pile à combustible, l'énergie solaire, etc. « C'est sans doute utile mais cela ne peut pas résumer une politique industrielle, a-t-il indiqué avant de regretter le manque d'objectifs précis. Je suis assez frappé de la capacité que l'on a, autour d'enjeux de politique industrielle, à faire très largement... dans le mou. » A suivre donc.

« C'est sans doute utile mais cela ne peut pas résumer une politique industrielle, a-t-il indiqué avant de regretter le manque d'objectifs précis. Je suis assez frappé de la capacité que l'on a, autour d'enjeux de politique industrielle, à faire très largement... dans le mou. » A suivre donc.

Défaut de procédure pour les « pôles de compétitivité »

Le député-maire de Crest a été plus critique encore sur les « pôles de compétitivité » proposés par les ministres Sarkozy puis Gaymard à partir d'un rapport parlementaire de Christian Blanc, l'ancien p-dg d'Air-France. Hervé Mariton s'en est pris à un défaut de procédure bien français. « Tout le monde veut être candidat », a remarqué le député UMP en dénonçant des « postures » de principe qui ressortent davantage, selon lui, d'un « syndrome compassionnel » qu'industriel. La manière dont les pôles de compétitivité ont été compris sur le terrain – le gouvernement a voulu laisser éclore les propositions et les candidatures – a entraîné des réponses relativement « molles en termes de concepts et de définition géographique. Avec toujours l'impression, a-t-il regretté, qu'il suffit de repasser le même plat pour avancer. » Pour lui, si l'on doit parler de relance de la politique industrielle, il faut que ce soit sur des concepts assez « durs » et pas simplement des procédures qui amusent les

gens. En clair, Hervé Mariton estime que la procédure utilisée pour les pôles de compétitivité ne doit pas se résumer à « permettre à des gens qui n'avaient pas l'habitude de se rencontrer de la faire », mais à les inciter davantage « à se creuser la cervelle et à mobiliser des moyens ». C'est pourquoi sur ces « pôles de compétitivité », le député UMP se montre circonspect pour ne pas dire réservé.

Revaloriser les salaires des chercheurs

Là où l'Etat peut utiliser le mieux son argent, selon Hervé Mariton, c'est en amont, dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Le député UMP s'est prononcé pour une revalorisation des salaires des chercheurs. « Les conditions matérielles des chercheurs en France ne sont pas satisfaisantes. L'enjeu de la feuille de paie des chercheurs n'est pas méprisable. Si l'on parle de politique de recherche, c'est une question que l'on ne doit pas s'interdire de poser. » En revanche, il ne pense pas – contrairement à la suggestion avancée par la France à Bruxelles – que les investissements en matière de recherche et d'innovation puissent être sortis du pacte de stabilité. « Le pacte de stabilité n'est pas compatible avec des atteintes sectorielles. Sinon cela vaudra aussi en matière de défense et d'éducation, etc. », a-t-il précisé. Avant de conclure, Hervé Mariton s'est encore inquiété des conséquences néfastes de la restriction des commandes publiques. « Les nouvelles procédures de passage des marchés, y compris au niveau local, mettent une pression sur le tissu industriel assez significative, a-t-il souligné, avant de regretter que l'on ne soit plus dans la politique de commandes publiques comme il y a vingt ans... mais on y reviendra peut-être. »

La question-clé : quid en cas de « non » ?

Répondant à quelques questions plus politiques, le député UMP de la Drôme a souhaité que les partisans du « oui » à la Constitution européenne se recentrent sur « une campagne de démonstration » qui pourra être relativement courte. « Il faut être capable de répondre à cette question-clé de la campagne : qu'est-ce qui se passe si le Non l'emporte ? » A propos de la préparation de la convention sociale de l'UMP, Hervé Mariton compte proposer, pour obtenir une meilleure cession des logements HLM à leurs occupants (les résultats sont actuellement « pitoyables ») de passer d'une « législation molle à une législation un peu plus dure ». Il y revient toujours. Formé aux sciences « dures », Hervé Mariton souhaite davantage de rigueur, d'audace et d'imagination dans la sphère politique et économique. C'est de la « ingénieur attitude » !